

Projet de Territoire « Cap 2040 » de Lannion-Trégor Communauté

Défi n°2 : Connecter le territoire *accessibilité, mobilité, numérique*

Enjeux et orientations au 05.11.2020

Défi n°2 : Connecter le territoire

accessibilité, mobilité, numérique

Proposition de traiter en 1^{er} le chantier du numérique dans cet atelier, pour commencer par ce qui permet d'éviter des déplacements et des émissions de CO2, puis de traiter les chantiers dans l'ordre inverse du Projet de Territoire 2017-2020

Chantier n°4 :
Améliorer l'accessibilité du territoire

Chantier n°5 :
Mettre en cohérence l'urbanisme avec les enjeux de mobilité

Chantier n°6 :
Imaginer de nouveaux modes de mobilité

Chantier n°7 :
Développer l'accès et les usages du numérique



Chantier n°4 :
Développer l'accès et les usages du numérique

Chantier n°5 :
Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle

Chantier n°6 :
Traduire le projet d'aménagement de l'espace dans les documents d'urbanisme

Chantier n°7 :
Améliorer l'accessibilité du territoire

Défi n°2 : Connecter le territoire

accessibilité, mobilité, numérique

Questions en suspens :

- évolution éventuelle du contenu du Défi (et donc son intitulé)
- positionnement du Chantier « Urbanisme » dans ce Défi ou dans un Défi séparé ?
- Si l'Urbanisme était dans un Défi séparé, porte d'entrée unique « Déplacements » ?
- Si Déplacements et Urbanisme étaient conservés dans ce Défi : considérer à la fois les déplacements à développer en fonction de l'urbanisme et des objectifs de réduction de CO₂ et l'urbanisme en fonction des déplacements qu'il génère et des objectifs de limitation de l'étalement urbain ?

Chantier n°4 :
Développer l'accès
et les usages du
numérique

Objectif 2.1 :
Aménager
numériquement le
territoire

Généralisation du
haut débit

Couverture en
téléphonie mobile

Développement de
l'accès aux outils
numériques



A maintenir



A retravailler



Nouveau sujet

Chantier n°5 : Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle

Objectif 2.2 : Agir en faveur de l'intermodalité

Objectif 2.3 : Faciliter les déplacements en développant et en adaptant l'offre de transports collectifs

Objectif 2.4 : Favoriser les déplacements « décarbonés »

Plan de Mobilité

Fournir un appui-conseil en mobilité

Offrir un service de transport urbain, interurbain et scolaire de qualité sur l'ensemble du territoire

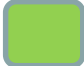

Aménager des pôles multimodaux

Développer les mobilités solidaires sur tout le territoire

Promouvoir le covoiturage et l'autopartage

Développer l'électromobilité

Faciliter le développement coordonné des aménagements cyclables

-  A maintenir
-  A retravailler
-  Nouveau sujet

Chantier n°6 :
Traduire le projet
d'aménagement
de l'espace dans
les documents
d'urbanisme

Objectif 2.5 :
Planifier
l'aménagement de
l'espace

Enjeu développement/emploi
au lieu de résidence
Conforter le territoire au
regard du fait métropolitain

Enjeux de cohésion sociale et
de solidarité territoriale

Enjeux de contenu :
réduction de l'empreinte sur
les ressources, optimisation
de l'existant et des
proximités

Enjeu des centralités et du
réseau des centralités
transversal, affirmé comme
socle

SCoT

Elaboration du PLUI-H




Elaboration de SPR

Planification concertée PLUI-H – PCAET
– Plan de Mobilité

Elaboration de politiques stratégiques :
Pays d'Art et d'Histoire, Bassins versants,
...

Mise en place d'outils d'aides au pilotage
urbain et habitat (observatoires,
référentiels) et d'élaboration de stratégies
de centralités

Mise en place d'outils opérationnels :
SEM, SPLA, mutualisation de services

-  A maintenir
-  A retravailler
-  Nouveau sujet

Chantier n°7 :
Améliorer l'accessibilité du territoire

Objectif 2.6 : Créer de nouvelles connexions avec les grands axes d'échanges et de communication

Retravailler l'offre de transport aérien vers/depuis Lannion

Améliorer la desserte ferroviaire

Construire le Pont aval sur le Léguer

Renforcer et sécuriser les infrastructures routières

Etudier la possibilité de développer le transport maritime

